

## Interventions nécessaires: priorités

### **(A) Bilan de compétences - Adéquation aux exigences du secondaire II**

Thème	Suite des travaux / Lien avec les travaux en cours	Référence aux lignes directrices
(A1) Associer les représentants du monde du travail et des écoles post-obligatoires à la définition des standards. Institutionnaliser la mise en accord de leurs exigences avec les standards atteints à la fin de la scolarité obligatoire.	Projet CDIP HarmoS: manifestation «commitment» (engagement solennel) lors de l'assemblée annuelle CDIP des 26 et 27 octobre 2006; colloque HarmoS des 26 et 27 janvier 2007	b) et d)
(A2) Introduire partout «Stellwerk» (l'aiguillage) ou toute autre mesure semblable, le mettre dans le même temps en adéquation avec les standards et l'étendre aux qualifications transversales. Point d'accroche: bilan de compétences NWEDK, BKZ	Rapport BKZ/NWEK concernant le bilan de la situation (Standortbestimmung) Projekt Harmonisierung der Leistungsmessungen auf der Volksschulstufe der deutschsprachigen Schweiz	c)
(A3) Développer les profils de compétences de l'Union zurichoise des arts et métiers (KGV) pour en faire un instrument utilisé à l'échelon national.	Poursuivre le développement des profils de compétences KGV Zürich	d)
(A4) Mettre au point un instrument qui permette aux jeunes de comparer leurs compétences à ces exigences.	Poursuivre le développement des profils de compétences KGV Zürich  Projekt Harmonisierung der Leistungsmessungen auf der Volksschulstufe der deutschsprachigen Schweiz.	c) et d)

	Projet partenaire «La Poste» (compétences sociales)	
(A5) Identifier les formations qui exigent davantage que ce qui peut être atteint à la fin de l'école obligatoire et élaborer des solutions idoines.	Sous-projet «Durée de la scolarité»	b) et e)
(A6) ) Faire connaître les modèles didactiques pour la préparation individuelle des jeunes à la formation professionnelle et au marché de l'emploi pendant les dernières années de la scolarité et les développer.	Projekt Harmonisierung der Leistungsmessungen auf der Volksschulstufe der deutschsprachigen Schweiz.  Poursuivre le développement des profils de compétences KGV Zürich	b) et c)
(A7) Examiner les procédure de sélection des apprentis.	Etude Barbara Stalder et alii	b)

**(B) Impliquer davantage les parents**

(B1) Recenser les projets existants et les analyser, identifier les exemples de meilleures pratiques et les faire connaître, détecter les éléments qui posent problème.  (B2) Elaborer des formules permettant d'impliquer davantage les parents, en fonction de leur origine et de leur propre parcours de formation.  (B3) Former des traducteurs et des personnes-clés (à l'exemple de SH).  (B4) Développer les instruments et les solutions de soutien.  (B5) Impliquer les parents issus de la migration: faire connaître les exemples de réussite (Incluso, BS, S&B, Jeunesse et économie).	Avant-projet / sous-projet «Parents»	b), f) et h)

**(C) Encadrer individuellement les jeunes (case management)**

(C1) Recenser les projets existants en matière d'encadrement et de soutien individuels (mentoring/coaching) et les évaluer.	Projet d'évaluation OFFT+seco	f)
(C2) Identifier les autres instruments de suivi existants (à l'école obligatoire, pendant les années ponts, par le biais de l'assistance sociale et du droit pénal des mineurs, dans le cadre des SOS orientation professionnelle, du service social scolaire et de l'encadrement individuel spécialisé au cours de l'apprentissage) et mettre en contact leurs responsables.	Projet partenaire «encadrement individuel»	b), f) et h)
(C3) Développer l'encadrement en l'harmonisant sur l'ensemble de la transition, englobant le degré secondaire I, l'orientation professionnelle, la recherche d'une place d'apprentissage, l'entrée en apprentissage).	Vérifier si les projets bénéficient d'un soutien en application des art. 54 et 55	b), c) et f)
(C4) Étudier l'aménagement de l'horaire continu prévu pour les jeunes au moment de la transition. Si cet examen dégage de nombreux cas problématiques, y rendre attentifs les professionnels.		
(C5) Faire connaître des exemples de réussite.	Manuel paru aux éditions SVB/ASOSP (en allemand)	f), h) et i)

**(D) Optimiser les offres de formation transitoire I**

(D1) Décrire l'offre et sa structure	Projet de l'OFFT «Offres favorisant le passage de l'école obligatoire à la vie professionnelle»	b), e) et i)
(D2) Elaborer des critères pour définir la qualité (et surtout l'impact) d'une offre. Elaborer des lignes directrices qui donnent aux autorités locales, régionales et cantonales les moyens de centrer leur offre sur les jeunes qui en ont besoin et qui pourraient par conséquent en tirer profit.	Deuxième phase du projet de l'OFFT «Offres favorisant le passage de l'école obligatoire à la vie professionnelle» (directives offres transitoires)	b), f), g), h) et i)
(D3) Etudier les causes de la forte variation d'un canton à l'autre du taux de jeunes profitant des offres de formation transitoire I.		e), g), i) et k)
(D4) Elaborer des possibilités de répartir autrement les ressources pour créer des places dans les formations avec certificat plutôt que dans les offres de formation transitoire I.		e), g), i) et k)
(D5) Concevoir des solutions permettant d'intégrer des éléments de certification aux offres de formation transitoire I. Informatique: examens pour utilisateurs, ECDL et SIZ. OPTI à Lausanne propose des certificats en bureautique.		f) et g)
(D6) Trouver comment proposer suffisamment de possibilités de stage sans restreindre le nombre de places d'apprentissage. Comparer l'impact des stages dans les ateliers d'apprentissage scolaires à celui des stages dans le monde du travail.		e) et g)
(D7) Clarifier le rapport entre les offres de formation transitoire I émanant de l'Instruction publique et les offres proposées par les services de l'emploi (SeMo).	Etude de l'OFFT	g)

**(E) Mettre en réseau les différentes structures**

(E1) Institutionnaliser la négociation stratégique entre les partenaires engagés dans l'alliance, par exemple de manière annuelle.	Réunion des partenaires engagés dans l'alliance – recourir à cet effet à l'OFFT	h) et i)
(E2) Etendre la collaboration interinstitutionnelle aux autres offices fédéraux, en particulier à celui de la formation professionnelle et à celui des migrations.		i)
(E3) Examiner dans quelle mesure il y a collaboration entre les différentes parties concernées aux niveaux cantonal et régional, comparer leurs activités, encourager les meilleures pratiques.		h) et i)

**(F) Optimiser l'offre en places de formation**

(F1) Montrer aux jeunes le côté positif de formations débouchant sur une attestation.	Campagne de promotion de la formation professionnelle initiale de deux ans (annoncée par l'OFFT)	a), b) et e)
(F2) Abattre les préjugés des cantons et des milieux économiques vis-à-vis des formations débouchant sur une attestation.		
(F3) Elaborer des offres pour les jeunes qui sont trop faibles pour suivre une formation débouchant sur une attestation.		F)

**(G) Encourager la formation des enseignants**

(G1) Inviter les directions des HEP aux colloques consacrés à la problématique de la transition et aux exigences du secondaire I, mener une large discussion et développer les programmes.		j)
(G2) Mettre sur pied des offres spécifiques pour la préparation au choix d'une profession. Les répartir entre deux ou trois centres de compétence.	Sous-projet «Formation complémentaire pour la préparation au choix d'une profession»	j)

**(H) Elaborer des bases**

<p>Un certain nombre de questions a déjà été énuméré dans les points qui précèdent. Aspects supplémentaires à traiter:</p> <p>(H1) Etudier les raisons pour lesquelles certains jeunes réussissent, et d'autres pas. PISA a montré la faiblesse des liens entre aptitudes et réussite dans le système éducatif.</p>		b) et f)
<p>(H2) Montrer jusqu'où la situation actuelle peut s'expliquer par des causes structurelles.</p>		b) et h)